

Will be a second of the second		
Je soussigné(e) :		
Nom	Prénom	
Date d'installation		
Tél. mobile		
N° de CPS (sur votre feuille de soins)		
Adresse professionnelle		
Medy C5		
ADHÉSION À L'ASSOCIATION GYNÉLOG et OBTENTION DES LOGICIELS		
☐ Adhésion établissement annuelle à l'association	permet l'obtention par téléchargement du logiciel	5 000 €

MédyCS) – Les établissements partenaires de Nestlé peuvent être dispensés de cette cotisation.

☐ Obtention du logiciel MedyCS (seul) (pour UN médecin et son secrétariat). 290 €

☐ Option: Module FSE Pyxvital (pour UN médecin et son secrétariat) (TVA incluse)☐ Convention d'assistance de 2 heures

+ 324 € 180 €

☐ Adhésion simple annuelle à l'association (permet uniquement de recevoir les informations sur la vie de l'association mais ne donne pas droit au logiciel).

45 €

Après l'adhésion par établissement de 5000 € ou l'adhésion individuelle de 290 € ou l'adhésion simple de 45 € l'association GYNELOG vous procurera l'attestation qu'il faut fournir à la CPAM pour obtenir la ROSP anuelle pour l'informatisation

A faire parvenir au trésorier de l'Association SYNGOF-GYNELOG BP 40094 - 81027 ALBI Cedex 9 Tél. 05 63 77 79 01 - Fax 05 63 77 79 07

Date, cachet et signature